

COMMUNE DE HOCHSTETT
PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

20 Juin 2014

Sous la présidence de M. Clément JUNG, Maire

Présents : LAUGEL Antoine, BURG Daniel, HOLLENDER Claudia, OSTER Marie-Paule, ROESCH Caroline, SCHWARTZ Bernard, WEIBEL Sébastien,

Absents excusés : LEBEAU Marie-José, REISS Daniel, WENDLING Cyril,

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 24 Avril 2014

Le procès-verbal de la séance du 24 Avril 2014 est adopté à l'unanimité des membres présents à ladite réunion.

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Caroline ROESCH est nommée secrétaire de la séance de ce jour.

3 DELEGATION AU MAIRE

Le Conseil Municipal,

VU l'élection du Maire en date du 30 mars 2014 ;

VU L'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales permettant au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences

Et dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal :

DONNE POUVOIR à Clément JUNG, Maire de la Commune de Hochstett, pour la durée de son mandat, afin d'exercer les pouvoirs suivants :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Adoptée à l'unanimité

4. CONSTRUCTION SALLE DES FETES – APPARTEMENT : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle aux élus la délibération du 10 décembre 2013, confiant l'étude de

faisabilité « transformation de la mairie, création de 2 logements sociaux » et « création d'une salle des fêtes » au Cabinet Equinoxe Architecture, rue de l'Ours à PFAFFENHOFFEN.

VU la délivrance du permis de construire en date du 6 juin 2014.

Vu la consultation d'entreprises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **APPROUVE** le projet de « transformation de la mairie et création de 2 logements sociaux » et « création d'une salle des fêtes ».
- **DECIDE** la réalisation de ces travaux
- **SOLLICITE** une subvention auprès d'Electricité de Strasbourg
- **SOLLICITE** une aide auprès de Monsieur le Député Claude STURNI au titre de la réserve parlementaire
- **SOLLICITE** une aide auprès de Monsieur le Sénateur André REICHHARDT au titre de la réserve parlementaire

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme

Le Maire : Clément JUNG